



C I M A

CONFERENCE INTERAFRICAIN DES MARCHES D'ASSURANCES

CONSEIL DES MINISTRES DES ASSURANCES

COMMUNIQUE FINAL

Ouagadougou (Burkina Faso), le 03 juillet 2026

Les Ministres en charge du secteur des assurances des Etats membres de la CIMA se sont réunis, le 03 juillet 2026 à Ouagadougou (Burkina Faso), sous la présidence de **Monsieur Maman Laouali ABDOU RAFA**, Ministre de l'Economie et des Finances de la République du Niger, Président du Conseil des ministres.

Après avoir approuvé le compte rendu de leur précédente réunion tenue, le 19 décembre 2025 à Bata (République de Guinée Equatoriale), les Ministres ont pris acte de l'état d'exécution des décisions qui en sont issues.

Ils ont également pris acte du compte rendu de la réunion du Comité des experts, tenue du 1^{er} au 13 juin 2026 à Ouagadougou (Burkina Faso).

Le Conseil des ministres a, après les comptes rendus d'exécution des budgets de la CIMA et de l'IIA, au titre de l'exercice 2025, approuvé les comptes administratifs des deux institutions et donné quitus au Secrétaire Général de la CIMA et au Directeur Général de l'IIA pour leur gestion.

Le Conseil a approuvé les rapports du Secrétaire Général de la CIMA sur les activités du Secrétariat Général et sur celles de la Commission Régionale de Contrôle des Assurances (CRCA) au titre de l'exercice 2025.

Il a également approuvé le Règlement modifiant les dispositions des articles 329-8, 818-1 relatives à l'interdiction de distribution des dividendes des entreprises d'assurances et de réassurance et l'article 718 relative au capital social de microassurance ainsi que le Règlement du concours de recrutement des Commissaires contrôleurs des assurances.

Le Conseil des ministres a procédé à la nomination de certaines personnalités dans les instances de la Conférence. Il a par ailleurs, donné mandat à son Président pour procéder à la nomination du Président de la Commission Régionale de Contrôle des Assurances (CRCA) dès son élection et recevoir sa prestation de serment.

Les Ministres ont déclaré mal fondés les recours introduits par Madame Béatrice EPAYE, Présidente du Conseil d'administration de SUNU IARD Centrafrique et du Cabinet AZIZ DIEYE, représenté par Aziz DIEYE ex -Commissaire aux comptes de la société CNART du Sénégal.



Au terme de leurs travaux, les Ministres ont exprimé leur gratitude aux autorités burkinabè pour toutes les facilités mises à la disposition de leurs délégations respectives à l'occasion de cette réunion ainsi que celle du Comité des experts l'ayant précédée.

Fait à Ouagadougou, le 03 juillet

Pour le Conseil des ministres,



Maman Laouali ABDOU RAFA